

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DESCHIZEAUX Jean-Claude, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14	Présents : BAILLE Laëtitia, BERNARD Arlette, BILLET Etienne, CHMARA Patricia, DAVIDIAN Philippe, DESCHIZEAUX Jean-Claude, GUILLOT Rémy, HINSCHBERGER Francine, MAUPPIN Yoann, OLIVETTI Charles-Edouard, ROUSSET Alexandre, TARION Sandrine, THOMASSIN Nelly.	
Nombre de Conseillers présents : 13		
Nombre de Conseillers votants : 14		
Pouvoir : 1		Excusé : MARTIN Dominique.
Date de la convocation : 13 décembre 2024		Absent :
	Secrétaire de séance : GUILLOT Rémi.	

N°2024_46 - OBJET : Signature des conventions de mise à disposition de biens communaux pour la saison 2024/2025.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les biens communaux suivants sont mis à la disposition des associations de la commune :

- ✓ Aire de loisirs : local pour entreposer du matériel, buvette, vestiaire, terrain de pétanque, terrain de football, toilette,
- ✓ Salle d'activités de la mairie,
- ✓ Salle polyvalente,
- ✓ Église, Place de l'Église,
- ✓ Containers,
- ✓ Tentes pliantes,
- ✓ Tous les parkings de la commune.

Monsieur le Maire fait part que des conventions doivent être conclues avec les associations pour ces mises à disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de biens communaux qui seront conclues entre la commune de Montceaux et les associations communales pour la saison 2024/2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits ; ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Le Secrétaire de séance

Rémy GUILLOT

